



مركز الكفاءات للتغير المناخي
المركز المغربي للتغير المناخي
Centre de Compétences Changement Climatique



Appel à consultation pour l'animation de formation dans le domaine de la lutte contre le changement climatique au profit des universités partenaires du Centre 4C

Date : 26 février 2024

Pays : Maroc.

Description de la mission : Appel à consultation pour l'animation de formation dans le domaine de la lutte contre le changement climatique au profit universités partenaires du Centre 4C

Titre du projet : Renforcement opérationnel du 4C Maroc.

Lieu d'affectation : Rabat, Maroc.

Date limite de dépôt des candidatures : 8 mars à 16h

Les offres seront envoyées par mail à l'adresse suivante : ro4c.maroc@gmail.com
Ou envoyé à l'adresse suivante :

Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc

Centre des Compétences Changement Climatique 4C Maroc

Avenue Al Araar - Villa N° 4, Bloc A, Secteur 13, Hay Riad

Rabat, Maroc

Toute demande d'informations complémentaires sera faite par email à [:ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com) .

I. Contexte

Le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C Maroc), créé en 2016 en tant que groupement d'intérêt public, agit comme une plateforme de dialogue et de renforcement des capacités mise en place pour appuyer la conception et la mise en œuvre de politiques climatiques, à l'échelle locale, nationale, et continentale. Le Centre 4C travaille au profit de bénéficiaires aux profils variés, issus du secteur public, privé, du secteur de la recherche scientifique et de la société civile, afin qu'ils puissent détenir les capacités et les compétences nécessaires pour transformer les engagements climatiques du Royaume en actions sur le terrain.

Conscients du rôle crucial de la recherche et de l'expertise scientifique dans la lutte contre les changements climatiques, à la fois en matière d'atténuation et d'adaptation, le Centre 4C Maroc s'est doté d'un Collège Recherche, Expertise, et Formation (CREF) dont le rôle est d'une part, d'apporter un appui scientifique à l'élaboration des politiques climatiques en donnant des éléments permettant une meilleure prise de décision, et d'autre part, de renforcer et de mobiliser les compétences marocaines dans le domaine des changements climatiques. En effet, de l'étude des phénomènes physiques et des impacts sur nos modes de vie, à la conception de technologie et de solutions, l'apport de la recherche scientifique est indéniable, et contribue à la formulation de politiques climatiques efficaces et adaptées au contexte national et local. De plus, les établissements de recherche et d'enseignement supérieur sont des acteurs incontournables du développement, du renforcement des compétences, et de la rétention des capacités nationales, notamment dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques. Fédérateur des efforts déployés en matière de recherche, expertise et formation dans le domaine des changements climatiques, le CREF du Centre 4C a notamment pour mission d'assurer une connaissance exhaustive et pérenne de l'état de la recherche sur les changements climatiques au Maroc. La consolidation des travaux sur les changements climatiques au Maroc et le partage des résultats ont d'ailleurs été identifiés comme des actions prioritaires par le CREF.

Conscient également de l'importance de la participation et de l'implication des jeunes dans l'action climatique, le 4C a mis en œuvre ces dernières années de multiples activités qui visent à favoriser le renforcement des capacités et l'autonomisation des jeunes, notamment à travers des actions ciblées, en collaboration avec les universités nationales, qui ont permis l'intégration du changement climatique dans des modules universitaires et le développement de trois Masters nationaux consacrés au changement climatique. Le rapport quinquennal 2018- 2022 du 4C Maroc a mis en lumière les différentes activités menées par le Centre en termes de formations liées au changement climatique organisés au profit des étudiants et des professeurs, et au renforcement de l'intégration du changement climatique au niveau de la recherche scientifique, et ce dans le cadre des travaux du Collège Recherche, Expertise, et Formation (CREF).

C'est dans ce cadre que le Centre 4C lance, avec l'appui du projet RO4C/PNUD, cet appel à consultation pour l'animation de formations dans le domaine de la lutte contre le changement climatique au profit des universités partenaires du Centre 4C.

II. Objectif

L'objectif de cette consultation est de délivrer des modules en changements climatiques au profit des étudiants et des professeurs des universités partenaires du Centre 4C dans le domaine de la lutte contre le changement climatique.

III. Description du programme de formation

Le Centre 4C a signé six conventions de partenariats avec des universités publiques issues de différentes régions du Maroc : l'Université Abdelmalek Essaadi de Tanger, l'Université Sultan Mulay Slimane de Béni Mellal, l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, l'Université Ibn Zohr d'Agadir, l'Université Hassan Premier de Settat, et l'Université Mohammed V de Rabat. Dans ce cadre, le Centre 4C a apporté son appui aux universités marocaines pour la création de masters spécialisés en changement climatique. Ainsi, trois universités ont obtenu les accréditations pour mettre en place des Masters avec le soutien du 4C Maroc, il s'agit de : l'Université Abdelmalek Essaadi de Tanger l'Université Sultan Mulay Slimane de Béni Mellal, et l'Université Cadi Ayyad de Marrakech.

Dans le cadre de ces partenariats, des formations en matière de lutte contre les changements climatiques seront dispensés en présentiel aux étudiants et aux professeurs des universités partenaires du Centre 4C, comme suit :

1. **Programme 1** : Des formations au profit des étudiants de 6 universités partenaires du Centre 4C, pour une durée de 3 jours par atelier :
 - 6 ateliers de formation sont prévus dans le cadre du Programme 1, et chaque atelier de formation aura une durée de 3 jours (**8 heures par jour, et 24 heures pour les 3 jours**),
 - Le programme 1 s'étalera donc sur **144 heures** couvrant ainsi les 6 ateliers prévus (**24 heures par atelier**).
2. **Programme 2** : Des formations des formateurs au profit des professeurs de 6 universités partenaires du Centre 4C, pour une durée de 2 jours par atelier de formation :
 - 2 ateliers de formation sont prévus dans le cadre du Programme 2, et chaque atelier de formation aura une durée de 2 jours (**8 heures par jour, et 16 heures pour les 2 jours**),
 - Le programme 2 s'étalera donc sur **32 heures**, couvrant ainsi les 2 ateliers prévus (**16 heures par atelier**).

Tableau 1 : Programme des ateliers de formation au profit des étudiants (Programme 1)

Atelier de formation	Durée de la formation	Lieu de la formation	Universités ciblées
1 ^{er} Atelier de formation	3 jours	Rabat	Université Mohammed V de Rabat
2 ^{ème} Atelier de formation	3 jours	Agadir	Université Ibn Zohr d'Agadir
3 ^{ème} Atelier de formation	3 jours	Béni Mellal	Université Sultan Mulay Slimane de Béni Mellal
4 ^{ème} Atelier de formation	3 jours	Marrakech	Université Cadi Ayyad de Marrakech
5 ^{ème} Atelier de formation	3 jours	Settat	Université Hassan Premier de Settat
6 ^{ème} Atelier de formation	3 jours	Tanger	Université Abdelmalek Essaadi

Tableau 2 : Récapitulatif des séances de formation au profit des étudiants (Programme 1) pour chaque université

Jours	Séances de formation - PROGRAMME 1	Nombre d'heures
Jour 1	Chapitre 1 : Introduction au changement climatique	4
	Chapitre 2 : Engagements du Maroc dans le domaine du changement climatique	4
Jour 2	Chapitre 3 : Vulnérabilité et adaptation au changement climatique	8
Jour 3	Chapitre 4 : Inventaire des émissions des GES	4
	Chapitre 5 : Atténuation des émissions des GES	4
Nombre total d'heures par atelier de formation au profit des étudiants		24
Nombre total d'heures de formation au profit des étudiants (Programme 1)		144

Tableau 3 : Programme des ateliers de formation des formateurs au profit des professeurs (Programme 2)

Atelier de formation	Durée de la formation	Lieu de la formation	Universités ciblées
1 ^{er} Atelier de formation	2 jours	Rabat	- Université Mohammed V de Rabat, - Université Abdelmalek Essaadi de Tanger, - Université Ibn Zohr d'Agadir.
2 ^{ème} Atelier de formation	2 jours	Marrakech	- Université Sultan Mulay Slimane de Béni Mellal, - Université Cadi Ayyad de Marrakech, - Université Hassan Premier de Settat.

Tableau 4 : Récapitulatif des séances de formation des formateurs au profit des professeurs (Programme 2)

Atelier de formation	Séances de formation	Nombre d'heures
Jour 1	Chapitre 6 : Science et politiques du changement climatique	4
	Chapitre 7 : Accords, négociations, instruments internationaux liés au changement climatique	4
Jour 2	Chapitre 8 : Vulnérabilité et adaptation au changement climatique	4
	Chapitre 9 : Inventaire de Gaz à Effet de Serre et Atténuation	4
Nombre total d'heures par atelier de formation des formateurs au profit des professeurs		16 heures

Nombre total d'heures de formation au profit des professeurs (Programme 2)	32 heures
---	------------------

Les neuf (9) chapitres des deux (2) programmes de formation sont rassemblés en trois (3) modules, tel que suit :

Module	Chapitres	Nombre d'heures	
Module A	Chapitre 4 : Atténuation des émissions des GES / 1	24	56
	Chapitre 5 : Inventaire des émissions des GES / 1	24	
	Chapitre 9 : Inventaire de Gaz à Effet de Serre et Atténuation /2	8	
Module B	Chapitre 3 : Vulnérabilité et adaptation au changement climatique / 1	48	56
	Chapitre 8 : Vulnérabilité et adaptation au changement climatique / 2	8	
	Chapitre 1 : Introduction au changement climatique /1	24	
Module C	Chapitre 2 : Engagements du Maroc dans le domaine du changement climatique / 1	24	64
	Chapitre 6 : Science et politiques du changement climatique / 2	8	
	Chapitre 7 : Accords, négociations, instruments internationaux liés au changement climatique / 2	8	

NB : Le soumissionnaire est appelé à proposer le détail de ces modules ainsi que tout autre chapitre et contenu qui lui semble pertinent pour les 2 programmes de formation, sous réserve de la validation par l'équipe du Centre 4C. Ces propositions complémentaires seront d'ailleurs considérées dans le jugement du contenu technique des offres proposées.

IV. Missions et tâches de la consultation

Pour répondre à l'objectif susmentionné, les consultants devront accomplir les tâches suivantes :

1. Mission 1 : Animer les modules de formation au profit des étudiants des 6 universités partenaires du Centre 4C (Programme 1)

1.1. Elaborer un programme détaillé des formations

Les experts seront appelés à élaborer le contenu et le déroulement détaillés des 6 ateliers de formation en se basant sur les tableaux présentés plus haut (tableau 1 et tableau 2). Une fois le contenu et le déroulement des programmes de formation validés par l'équipe du Centre 4C, les experts pourront procéder au développement d'un calendrier sous format Excel (date, jour, heure, intervenant, chapitre) des séances qui seront animées dans le cadre des ateliers de formation. Lors du développement du calendrier des ateliers, il serait préférable d'éviter les périodes qui coïncident avec les vacances scolaires.

→ L1 : Programme détaillé des 6 ateliers de formation et calendrier sous format Excel

1.2. Développer le contenu des modules de formation

L'expert devra soumettre les modules de formation sous format PPT modifiable, en utilisant le modèle du 4C en amont des séances de formation, pour validation par l'équipe du Centre 4C, et l'équipe pédagogique de l'Université partenaire du Centre 4C. Le contenu des modules de formation devra tenir compte des dernières évolutions et actualités dans le domaine des changements climatiques (les derniers rapports du GIEC, les résultats de la COP28 et les prévisions pour la COP29, les thématiques émergentes dans le domaine des changements climatiques, etc.). L'expert devra prendre systématiquement en compte le contexte des pays africains, en particulier le Maroc, lors du développement du contenu de formation.

→ L2 : Présentations sous format PPT des formations

1.3. Animer les séances de formation au profit des étudiants des 6 universités partenaires du Centre 4C

Les experts seront amenés à animer les modules de formation du programme tel que défini dans le tableau 1. Il est prévu de dispenser des formations en présentiel aux étudiants au sein de leurs universités respectives. Pour l'ensemble des modules de formation, l'expert sera en charge de l'envoi des supports de formation l'équipe du Centre 4C et l'équipe pédagogique de l'Université partenaire du Centre 4C, pour diffusion aux étudiants.

Les frais de déplacement des consultants pour les formations en présentiel sont à leur charge, et doivent donc être intégrés dans l'offre financière.

→ **L3 : Animer les modules de formations en présentiel et produire les supports de formation finalisés pour chaque atelier de formation**

1.4. Elaborer les comptes rendus des ateliers de formation

Les experts seront chargés de la rédaction du rapport final portant sur le déroulement de chacun des 6 ateliers de formation et reportage des principaux points de discussions et des recommandations.

→ **L4 : Résultats des sondages et compte rendu des ateliers de formation**

2. Mission 2 : Animer des formations de formateurs au profit des professeurs des 6 universités partenaires du Centre 4C (Programme 2)

2.1. Evaluer les besoins en matière de formation et élaborer un programme détaillé

Les experts seront appelés à consulter le groupe de professeurs des universités partenaires, pour évaluer leurs besoins en matière de formation, et les prendre en compte dans l'élaboration du contenu et du programme des formations. Suite à ces consultations, les experts seront appelés à élaborer le programme détaillé des formations des formateurs, incluant le contenu et le déroulement des séances de formation, pour validation par l'équipe du Centre 4C. Les experts devront également procéder au développement d'un calendrier détaillé sous format Excel (date, jour, heure, intervenant, chapitre) des séances qui seront animées dans le cadre des modules de formation, sous format Excel, en se basant sur les tableaux présentés plus haut (tableau 3 et tableau 4).

→ **L5 : Programme détaillé des formations et calendrier sous format Excel**

2.2. Développer le contenu des modules de formation

L'expert devra soumettre les modules de formation sous format PPT modifiable, en utilisant le modèle du 4C en amont des séances de formation, pour validation par l'équipe du Centre 4C. Le contenu des modules de formation devra tenir compte des dernières évolutions et actualités dans le domaine des changements climatiques (les derniers rapports du GIEC, les résultats de la COP28 et les prévisions pour la COP29, les thématiques émergentes dans le domaine des changements climatiques, etc.). L'expert devra prendre systématiquement en compte le contexte des pays africains, en particulier le Maroc, lors du développement du contenu de formation.

→ **L6 : Présentations sous format PPT des formations**

2.3. Animer les séances de formation des formateurs au profit des professeurs des universités partenaires du Centre 4C

Les experts seront amenés à animer les modules de formation tel que défini dans le programme du L5. Il est prévu de dispenser des formations de 2 jours en présentiel au profit professeurs des universités partenaires du Centre 4C, comme détaillé au niveau des tableaux 3 et 4 listés plus haut. Pour l'ensemble des modules de formation, l'expert sera en charge de l'envoi des supports de formation l'équipe du Centre 4C, pour diffusion aux professeurs des universités partenaires.

Les frais de déplacement des consultants pour les formations en présentiel sont à leur charge, et doivent donc être intégrés dans l'offre financière.

➔ **L7 : Animer les modules de formations en présentiel et produire les supports de formation finalisés pour chaque atelier de formation**

2.4. Elaborer les comptes rendus des ateliers de formation

Les experts seront charge de la rédaction du rapport final portant sur le déroulement de chaque atelier de formation et reportage des principaux points de discussions et des recommandations.

V. Durée des travaux, livrables, estimation du temps consacré à l'étude

Livrables		Estimation
Module A		
L1	Contenu des modules (chap. 4 + 5 + 9)	1
L2	Présentations PPT (chap. 4 + 5 + 9)	2
L3	Animation des modules (chap. 4 + 5 + 9)	8
L4	Compte-rendu des ateliers	1
TOTAL MODULE A		12
Module B		
L5	Contenu des modules (chap. 1 + 3 + 8)	1
L6	Présentations PPT (chap. 1+ 3 + 8)	2
L7	Animation des modules (chap. 1+ 3 + 8)	8
L8	Compte-rendu des ateliers	1
TOTAL MODULE B		12
Module C		
L9	Contenu des modules (chap. 2 + 6 + 7)	1
L10	Présentations PPT (chap. 2 + 6 + 7)	2
L11	Animation des modules (chap. 2 + 6 + 7)	8
L12	Compte-rendu des ateliers	1
TOTAL MODULE C		12
TOTAL POUR LES DEUX PROGRAMMES		36

VI. Profil des expert (e)s

Les expert(e)s doivent justifier des qualifications suivantes :

Expert (e) 1 : Inventaire et atténuation des GES

- Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en changement climatique ou environnement ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique notamment en matière d'inventaire et d'atténuation ;
- Excellente connaissance du volet atténuation des GES, inventaire, bilan carbone, marché carbone, etc., et ayant déjà réalisé des études dans ce sens ;
- Une bonne expérience dans l'organisation et l'animation des ateliers et des formations liés à la thématique, notamment pour des jeunes bénéficiaires.

Expert (e) 2 : Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques

- Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
- Ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique, de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique ;
- Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études en matière d'adaptation et de vulnérabilité ;
- Une bonne expérience dans l'animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires.

Expert (e) 3 : Gouvernance et négociations climatiques

- Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable ;
- Ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement durable et du changement climatique, dans les négociations climatiques ;
- Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études sur la gouvernance climatique ;
- Une bonne expérience dans l'animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires.

Tableau 5 : Répartition des modules et ateliers de formation par expert pour le programme 1 et le programme 2

Experts	Modules de formation par expert
Expert (e) 1 : Inventaire et atténuation des GES	<ul style="list-style-type: none">- Module 4 des 6 ateliers de formation au profit étudiants- Module 5 des 6 ateliers de formation au profit étudiants- Module 9 des 2 ateliers de formation des formateurs au profit des professeurs
Expert (e) 2 : Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none">- Module 1 des 6 ateliers de formation au profit étudiants- Module 3 des 6 ateliers de formation au profit étudiants- Module 8 des 2 ateliers de formation des formateurs au profit des professeurs

Expert (e) 3 : Gouvernance, négociations climatiques et finance climat	<ul style="list-style-type: none"> - Module 2 des 6 ateliers de formation au profit étudiants - Module 6 des 2 ateliers de formation des formateurs au profit des professeurs - Module 7 des 2 ateliers de formation des formateurs au profit des professeurs

N.B : un expert peut assurer plus d'un module à condition que son CV atteste de ses compétences en lien avec les thématiques visées.

VII. Présentation de l'Offre du Contractant

Le BE est tenu de présenter, **individuellement ou en groupement pour 1 seul module ou pour plusieurs modules ou encore pour la totalité des modules**, les documents suivants :

a) Offre technique détaillant :

- CV des experts,
- Une méthodologie de travail, qui inclut les étapes et le calendrier de mise en œuvre,
- Une proposition de programme de formation.

b) Offre financière détaillée spécifiant le nombre d'H/J par module et par programme. L'offre financière doit être datée et signée, et présentée séparément de l'offre technique.

VIII. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps :

- i. L'évaluation de l'offre technique qui portera sur les CV des candidats et la note méthodologique,
- ii. L'évaluation et la comparaison des propositions financières.

Les candidats peuvent présenter leurs offres individuellement ou en groupement. Dans ce cas, l'évaluation technique et financière se fera individuellement pour chaque expert.

i. Phase 1 : Analyse technique comparative des offres

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

Critères	Note Max
<ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie : <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorée : Un bon niveau de détail du programme, innovation dans les outils pédagogiques proposés (20) ○ Simple : Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (10 points) ○ Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points) 	20

<p>➤ Profil des consultant(e)s :</p> <p>Expert (e) 1 : Inventaire, atténuation des GES (25)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en changement climatique ou environnement ou toute autre discipline en relation avec le développement durable (5) ➤ Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique notamment en matière d'inventaire et d'atténuation (10) ➤ Excellente connaissance du volet atténuation des GES, inventaire, bilan carbone, marché carbone, etc. et ayant déjà réalisé des études dans ce sens (5) ➤ Une bonne expérience dans l'organisation et l'animation des ateliers et des formations liés à la thématique, notamment pour des jeunes bénéficiaires (5) <p>Expert (e) 2 : Vulnérabilité et adaptation aux changements climatiques (25)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable (5) ➤ Ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du changement climatique, de la vulnérabilité et de l'adaptation au changement climatique (10) ➤ Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études en matière d'adaptation et de vulnérabilité (5) ➤ Une bonne expérience dans l'animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires (5) <p>Expert (e) 3 : Gouvernance, négociations climatiques (30)</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diplôme d'études supérieures (Docteur, ingénieur ou équivalent) en environnement, changement climatique ou toute autre discipline en relation avec le développement durable (5) ➤ Ayant au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement durable et du changement climatique, dans les négociations climatiques ; (10) ➤ Excellente connaissance des défis du changement climatique au niveau national et international et ayant réalisé des études sur la gouvernance climatique ; (10) ➤ Une bonne expérience dans l'animation des ateliers et des formations en la matière, notamment pour des jeunes bénéficiaires. (5) 	<p>80</p>
Total	100

Important : Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenues :
→ Une note technique inférieure à la note technique minimale de 80 points qui représente 80% de la note maximal des offres techniques (100 points).
Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence.

ii. Phase 2 : Analyse financière comparative des offres

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 100 * \frac{P_{\min}}{P}$$

P : Prix de l'offre
P_{min} : Prix de l'offre valable techniquement du moins disant.

iii. Phase 3 : Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→ 80% pour l'offre technique

→ 20% pour l'offre financière

$$N = 0,8 * T + 0,2 * F$$

Le contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

IX. Dépôt des offres.

L'expert(e) intéressé est prié d'envoyer par e-mail : ro4c.maroc@gmail.com ou déposé au siège du 4C dans deux documents séparés :

- 1. Offre technique** : Contenant les éléments précisés dans le point VII du présent document ;
- 2. Offre financière** : Estimation du coût tel que précisé dans le point VII du présent document.

**Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc
Centre des Compétences Changement Climatique 4C Maroc
Avenue Al Araar - Villa N° 4, Bloc A, Secteur 13, Hay Riad
Rabat, Maroc**